

# *Cornuz Family Team*

## **Règlement du 5<sup>e</sup> Rallye d'Automne du 9.9.2023**

**Généralités et déroulement :**

**Le 5e Rallye d'Automne** est organisé par le Cornuz Family Team, en partenariat avec le Cornuz Rally Tour, Home Parquet Diffusion à Villars-Ste-Croix, Pascal Jatton Paysagiste à Assens, et Mecatrotec à Romanel-sur-Morges. Il se déroule en Suisse, dans les cantons de Vaud, Fribourg et Berne, le samedi 9 septembre 2023 ; il est constitué de zones de régularité (ZR) à moyennes basses imposées, en-dessous des vitesses maximum imposées par la Loi sur la Circulation Routière (LCR), et au maximum de 49,9 km/h (moyenne calculée sur l'entier de chaque ZR). Entre les ZR, les secteurs de liaison seront également et intégralement parcourus selon la LCR. **Le parcours fait environ 180 km.**

**Parallèlement, est organisé un parcours « GT », sans prise de temps, qui sera différent du parcours de régularité, avec un Road Book fléché métré ou fléché non métré selon les secteurs, avec quelques énigmes à résoudre. Ce parcours fera environ 140 km.**

**Un parcours « Navigation » est également prévu, avec un Road Book plus difficile à déchiffrer, et des énigmes plus compliquées à résoudre pour trouver son itinéraire (également environ 140 km).**

**Enfin, une balade au Road Book en fléché métré, précis, sans énigme, sans classement autre qu'un tirage au sort lors de la remise des prix est mis sur pied, reprenant le trajet suivi par les concurrents en régularité (180 km).**

**Les rendez-vous et les horaires exacts et définitifs figureront dans les dernières instructions** qui parviendront aux équipages inscrits, la semaine avant le rallye. Horaire provisoire : l'accueil officiel aura lieu vers 9h au karting de Payerne, Payerneland. Les vérifications administratives auront lieu entre 9h et 10h. Un briefing obligatoire aura lieu vers 10h30.

**Les voitures partiront dans l'ordre des numéros**, toutes les minutes, vers 11h00, selon l'horaire qui sera confirmé dans les dernières instructions. Le retour est prévu à Payerne en fin d'après-midi ou début de soirée. **On ne pourra pas parcourir l'itinéraire total en moins de 6 heures.** Il s'agit donc d'un rallye à vitesse normale, respectant intégralement la LCR, consistant en un parcours sur route ouverte, à respecter au moyen d'un « Road Book » ou carnet d'itinéraire, et des zones dites de régularité (ZR), à moyenne imposée, zones clairement indiquées dans le Road Book et sur la route, seulement pour ce qui concerne la catégorie « régularité ». Les moyennes seront basses pour un maximum de sécurité.

**Idem pour la catégorie GT et Navigation, mais sans prise de temps du tout.**

**Comme mentionné plus haut, la balade au Road Book empruntera le parcours de régularité dans son intégralité et sans prise de temps non plus.**

**On peut participer à cette manifestation avec n'importe quel véhicule qui respecte la LCR** intégralement. Les voitures les plus anciennes auront un certain avantage au classement. On peut y venir seul, à deux, ou en famille. Seul le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable. Pour le navigateur, ce ne sera pas obligatoire. Les enfants peuvent être navigateurs dès qu'ils ont l'âge de s'asseoir à l'avant du véhicule.

### **Prescriptions générales**

Chaque voiture ne peut emmener que le nombre de passagers maximum prévu au permis de circulation. Le conducteur devra posséder un permis de conduire valable au sens de la LCR. Le véhicule devra être dûment immatriculé. Les plaques de garage sont autorisées, les voitures de location également. Durant toute la manifestation, les équipages devront respecter de manière stricte les législations en cours des régions traversées, les dispositions du code de la route ainsi que les ordres et observations des représentants de la police et des organisateurs de la manifestation.

**Inscriptions** : l'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule ou d'un équipage sans donner de raison. Les inscriptions sont ouvertes dès le 4 juillet 2023. **Le délai d'inscription est fixé au 21 août 2023, minuit (après ce délai, nous consulter). Le nombre total de voitures inscrites ne pourra néanmoins pas dépasser 80.**

**Droits d'engagement** : ce rallye est une manifestation sur invitation, l'engagement étant fixé à frs 190.- par voiture, pour 2 personnes, et de frs 40.- par passager supplémentaire. Les enfants de 6 à 10 ans paient frs 20.-, et rien en dessous de 6 ans. En cas de non-participation d'un équipage **inscrit**, annoncée jusqu'au 21 août 2023 minuit, frs 100.- seront remboursés par voiture. La finance d'inscription sera remboursée intégralement si le rallye ne devait pas avoir lieu. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le rallye a lieu, passé le 21 août minuit, les frais d'inscriptions ne pourront pas être remboursés.

Les droits d'engagement se paient **au moment de l'inscription**, sur le compte Banque Cantonale Neuchâteloise, 2000 Neuchâtel, IBAN no CH37 0076 6000 1030 3126 3, au nom de Claude-Alain Cornuz, St-Aubin, mention « Rallye d'Automne ». **Attention ce numéro de compte est différent de celui du Cornuz Rally Tour !**

**Tant que les droits d'engagement ne sont pas réglés, l'inscription n'est pas valable !**

L'inscription se fait uniquement sur internet, ou par téléphone, jusqu'à la date maximum fixée ci-dessus. Les équipages étrangers peuvent payer leur inscription sur place lors du contrôle administratif, **en francs suisses.**

**Le lien internet pour s'inscrire sera communiqué en temps utile.**

Une modification des données d'inscription sera possible jusqu'au moment du contrôle administratif y compris (changement de véhicule, d'un membre de l'équipage, etc.).

**On ne pourra plus changer de catégorie (régularité, GT, Nav, balade) dès le 21 août à minuit.**

Si le nombre de 30 inscrits n'est pas atteint en catégorie régularité, cette catégorie sera annulée et l'organisateur proposera une inscription dans l'une des 3 autres catégories.

**Secrétariat :** Rallye d'Automne, chez Claude-Alain Cornuz, Fresens 2, 2024 St-Aubin

tel + 41 79 439 45 69, e-mail : [c-alain.cornuz@bluewin.ch](mailto:c-alain.cornuz@bluewin.ch)

Le prix d'inscription comprend la mise à disposition d'un Road Book, ou carnet d'itinéraire, d'une ou 2 cartes de contrôle, d'une plaque souvenir qui devra être apposée à l'avant de la voiture durant la manifestation, de un ou deux numéros à coller obligatoirement sur la voiture, du souper fondue avec dessert, et la remise des prix.

**Ne sont pas compris dans cette somme : les boissons avec ou sans alcool durant la journée et le soir.**

**Pour le midi, les participants devront prendre leur propre pique-nique ou pourront s'arrêter manger dans un restaurant de leur choix. Les pauses sont libres sur tout le parcours.**

### **Contrôles et pénalités**

Les points de pénalités, **en régularité**, sont les suivants :

- 1) Par seconde d'avance dans une ZR : **2 points, max. 240 points par contrôle**
- 2) Par seconde de retard dans une ZR : **1 point, max 240 points par contrôle également**
- 3) Parcours effectué plus vite que le temps imparti: **2000 points** supplémentaires.
- 4) **Pas de pénalité pour retard en dehors des ZR.**
- 5) **En cas de ZR manquée, ou de ZR inachevée par un participant, les points seront calculés comme suit : le nombre de contrôle manqués prévus dans la ZR X 240 points.**

**En GT et NAV : 10 points** par CP manqué, **2000 points** supplémentaires pour avance à l'arrivée du rallye.

**En balade Road Book :** tirage au sort de 3 voitures lors de la remise des prix. Néanmoins, il faudra avoir respecté les CP humains et/ou pincés pour participer au tirage au sort. Pas de panneaux à relever ni de réponses à des questions.

**En régularité**, il y aura 3 classements : un en moyenne basse, voitures jusqu'en 1999, un en moyenne haute, voitures également jusqu'en 1999, et un pour les voitures dès 2000 (une seule moyenne possible, qui sera la même que la moyenne haute pour les véhicules jusqu'en 1999).

**Deux classements seront constitués en GT et NAV:** véhicules immatriculés jusqu'au 31.12.1999 et véhicules immatriculés dès le 1.1.2000. Il y aura des CP humains et/ou pincés à respecter, des relevés de panneaux à faire, et des réponses à des questions éventuelles à fournir.

Un coefficient favorisant les voitures les plus anciennes sera appliqué, en REG, GT et NAV. Exemple : voiture de 1964, coefficient 1,64. Voiture de 2003, coefficient de 2,03, etc.

### **Assurances**

Chacun vérifie son ou ses assurances, circule et participe sous sa propre responsabilité à tout point de vue. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, incident ou cause semblable. Les dommages éventuels des participants entre eux se couvrent au moyen des assurances de chacun.

Par le seul fait de son inscription, le conducteur de la voiture, et par analogie, tout l'équipage, renonce à toute action en responsabilité de quelque nature qu'elle soit envers les organisateurs.

### **Véhicules**

Ils doivent être en tout point conformes à la LCR, sous la responsabilité du conducteur. Aucun contrôle technique ne sera organisé, les participants ne pourront donc pas invoquer une quelconque responsabilité de l'organisation.

**Assistance technique:** en cas de panne, la société Mecatrotec, partenaire de la manifestation, peut ramener, sur demande et gratuitement, la voiture et ses occupants à Payerne, Payerneland, au QG du rallye. Après négociation préalable à propos des frais engendrés, et si le timing le permet, Mecatrotec, dans certains cas, peut proposer de ramener la voiture chez le garagiste ou au domicile du concurrent, en Suisse romande seulement, après coup.

### **Remise des prix**

Des prix récompenseront les concurrents pour au moins 1/3 des participants. Des récompenses seront distribuées selon les points de pénalité encourus. Dans chacune des catégories, l'équipage ayant le moins de pénalités sera déclaré vainqueur, et ainsi de suite, après application des différents coefficients mentionnés ci-dessus.

Il n'y a pas de restriction concernant les instruments de bord supplémentaires, mais ils ne doivent pas gêner la conduite ou blesser les occupants en cas de choc. Des contrôles seront effectués.

Cette manifestation devant rester conviviale, les participants s'engagent à ne pas déposer de réclamation ou plainte concernant le classement envers les organisateurs et le jury. Le jury est composé de Jessica Cornuz, Bryan Kaltenrieder, et Claude-Alain Cornuz.

### **Divers**

Par le seul fait de leur inscription, les participants déclarent accepter intégralement le présent règlement.

Ils acceptent également que les images prises éventuellement lors de l'événement puissent être utilisées par les organisateurs ultérieurement ou ce jour-là. Les organisateurs s'engagent, au cas où ils utiliseraient ces images, de le faire dans tout le respect dû à la personnalité de chacun.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement d'ici l'envoi des dernières instructions, ou d'édicter des prescriptions complémentaires dans le même temps. Ces modifications éventuelles auront le même caractère impératif que le présent règlement. L'interprétation du règlement est du ressort du jury. Un avenant urgent est encore possible jusqu'au départ de l'épreuve.